

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 123 (1997)
Heft: 15/16

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

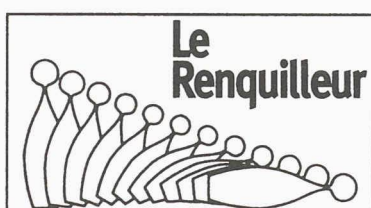
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vous parlez architecte ?

Par Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef



A SOUS les yeux la séduisante plaquette du DTP consacrée au concours d'idées pour l'aménagement de la place des Nations. Les candidats exposent succinctement leur «approche de l'architecture».

Par exemple, celle de MM. Baillif et Loponte est... «pragmatique, expérimentale, rationaliste, expressive, modeste, ludique, sociale, inattendue, régionaliste, universaliste, conviviale, etc.»

Comme ça, il y en a pour tout le monde.

En revanche, l'approche de M. Dominique Perrault est plus sévère:

«L'architecture est «causamentale, c'est-à-dire que la dimension conceptuelle de l'architecture est une condition fondamentale au regard des différents contextes dans lesquels elle doit s'inscrire. C'est donc la rencontre entre le concept et le contexte qui produit le fait architectural.»

Et qu'est-ce qui produit la lumière?

Reproduit avec l'aimable autorisation du
*Journal de Genève et
Gazette de Lausanne*

En 1994, on a bien voulu décerner une bonne note à notre revue en ce qui concerne la qualité de la langue utilisée dans nos colonnes¹. Il ne s'agissait en l'occurrence pas d'une chronique littéraire, mais d'un article consacré par un ingénieur EPFL, économiste et journaliste, aux revues professionnelles paraissant dans le canton de Vaud. C'est dire que l'auteur ne se penchait pas uniquement sur l'aspect littéraire de la question.

Comme mes prédécesseurs, j'attache un grand prix à la clarté des contributions que nous publions; le fait qu'elles traitent de sujets complexes est une raison supplémentaire d'en soigner le style, par respect pour le lecteur auquel on s'adresse. L'obscurité ou le caractère incertain d'un texte ne constitue pas *ipso facto* la garantie d'une haute valeur scientifique, pas plus qu'il ne répond au but premier de sa publication, qui est la communication.

Il serait trop facile de reprocher au lecteur son incapacité à comprendre ce qu'on lui expose, alors qu'on veut précisément lui transmettre des connaissances, une conception, voire un appel à son adhésion.

La glose ci-contre, parue dans le *Journal de Genève et Gazette de Lausanne* du 30 juin dernier illustre à merveille l'importance de la clarté dans la rédaction d'un message et les effets pervers de l'absence de cette clarté, par deux textes d'une inspiration très différente, destinés à exprimer «l'approche de l'architecture», telle que la conçoivent leurs auteurs, candidats d'un concours d'idées dans le domaine de l'aménagement urbain.

Le premier vise à étonner par l'étalement d'un vocabulaire foisonnant, dont le lecteur ne perçoit pas vraiment les rapports avec l'urbanisme ou l'architecture. Il se veut certes joyeux et racoleur par les références à des thèmes à la mode, mais n'évoque pas grand-chose de concret.

On ne fera pas à l'auteur du second texte l'injure de penser qu'il ne sait pas ce qu'il veut dire, mais force est de reconnaître que rien, dans son charabia, ne permet au lecteur de le comprendre.

Le fait d'être ainsi livré aux sarcasmes d'un humoriste est certes gênant, mais il y a de pires dommages qu'un amour-propre égratigné.

Les exposés en question visaient à mettre en valeur le résultat d'un travail sérieux et méritoire, accompli avec acharnement dans un laps de temps restreint. Ils voulaient amener les lecteurs – en l'occurrence les membres d'un jury – à apprécier une proposition, une conception originale, répondant aux exigences posées. En outre, ils devaient expliquer au public, à la fois spectateur et acteur du futur aménagement, pourquoi ce dernier serait de qualité.

Actuellement, les architectes sont engagés dans un combat en vue de la reconnaissance tant de leur image et de leur statut que de leur rôle au service des maîtres d'ouvrage. Dans cette lutte, ils ont besoin de la sympathie, au minimum de la bienveillance, de milieux les plus larges possibles. Nous les accorderons volontiers à des professionnels – ils sont heureusement nombreux – qui nous donneront le sentiment que nous habitons la même planète qu'eux, avec lesquels nous pourrions nous entretenir en usant de mots que nous comprenons, même si un effort est nécessaire pour assimiler le langage pratique de la profession.

En suscitant l'impression de vivre dans des sphères où la langue du bon peuple ne suffit pas, où l'on veut enrichir le vocabulaire de termes étymologiquement hasardeux et guère nécessaires, vu la richesse de la langue française, ces architectes nuisent à leur profession en la coupant du monde réel. «Vous voulez dire: il pleut? Dites: il pleut.»

¹Reflets (revue trimestrielle de la Banque Cantonale Vaudoise), N° 4/1994, juillet-août